

le journal de trois-rivières

QUEBECOR MEDIA

Le JOURNAL DU SAMEDI EN MAURICIE

TROIS-RIVIÈRES, SAMEDI 5 FÉVRIER 2005 VOL 2 / NO 21 / 40 PAGES

Stationnement
pour handicapé:

**Une hausse
alarmante
des infractions**

pages 4 et 5

Les handicapés se font dire des bêtises

Atteinte de l'ostéogénèse imparfaite (maladie des os de verre) depuis sa naissance, Judith Bastien connaît très bien le quotidien d'une personne handicapée.



Cependant, la Trifluvienne, âgée de 39 ans, a refusé de se laisser abattre par cette épreuve que la vie a mise sur son chemin.

En 2001, elle a décroché son baccalauréat en administration des affaires à l'UQTR. Depuis ce temps, elle occupe le poste de secrétaire administrative pour l'organisme Coup de main de la Mauricie.

«Je vis régulièrement de la frustration par rapport à nos places de stationnement. Non seulement il est de plus en plus difficile d'en trouver puisque le nombre de vignette augmente avec les années, mais certains automobilistes ne se gênent pas pour m'envoyer promener quand je leur

demande de céder l'espace pourtant réservé», déplore-t-elle.

Une restructuration nécessaire?

Bien instruite sur le dossier, Mme Bastien opine qu'une restructuration dans la méthode de distribution des vignettes serait à réviser.

De son propre aveu, elle croit qu'il faudrait créer différentes vignettes selon les besoins de l'utilisateur. À titre d'exemple, une mère d'enfant handicapé aurait autant besoin d'avoir un accès à proximité d'une entrée qu'une conjointe de personne handicapée.

«Il y a présentement trop de spécialistes à la SAAQ qui sont autorisés à signer l'approbation d'une vignette de stationnement pour personnes handicapées. Je pense qu'il est devenu trop facile de pouvoir s'en procurer une», affirme la dame.

Les côtés faibles de Trois-Rivières

Même si la Ville de Trois-Rivières bénéficie d'infrastructures adéquates pour les personnes à mobilité réduite, Judith Bastien estime qu'il y a encore beaucoup à faire.

Elle déplore que la Ville a limité le temps de stationnement, toujours au centre-ville, à 120 minutes pour les personnes handicapées, alors que ceux-

ci doivent constamment déplacer leur véhicule pour éviter une contravention.

Mme Bastien soutient d'ailleurs que le dossier est à l'étude et qu'une proposition pourrait être soumise au cabinet du maire prochainement.

«Il y a aussi le stationnement du parc portuaire où il y a un dos d'âne installé devant l'horodateur pour payer son temps. En plus qu'il soit très haut, une personne en fauteuil roulant doit se tenir en équilibre sur cette bosse.»



Photo PASCAL BERNIER ROBIDAS

ATTEINTE D'OSTÉOGENÈSE imparfaite depuis sa naissance, Judith Bastien a déjà été enguirlandée par des automobilistes qui s'étaient illégalement appropriés l'un des espaces réservés pour personnes handicapées.